COMMISSION DE L'OCÉAN INDIEN

Communiqué de presse

Le projet de sécurité alimentaire dans l'Indianocéanie s'affine et suscite un intérêt régional

Mahajanga, 27 mars 2013 – A l'issue des deux jours de la réunion de travail de Mahajanga, le projet de la COI sur la sécurité alimentaire régionale a été adopté. Les échanges entre les autorités malgaches, les représentants du secteur privé régional, partenaires techniques et financiers, les centres de recherches agronomiques, les instituts de contrôle qualité, et la COI, ont permis d'affiner le projet en tenant compte des réalités et des exigences du secteur privé. La phase d'activation pourra suivre.

Le projet, qui demande une approche intégrée sur le moyen et long terme, sera conduit en parallèle de projets connexes touchant aux infrastructures routières et portuaires, aux normes phytosanitaires, aux filières de commercialisation, de conservation et stockage, entre autres. En outre, il s'agira de rendre plus lisible la législation entourant l'investissement foncier dans l'agriculture. A ce sujet, le Secrétaire général de la COI, Jean-Claude de l'Estrac, a rappelé que ce projet qu'initie et conduira la COI se fera en totale conformité avec le droit foncier coutumier de Madagascar. Toutes ces problématiques sont, en effet, directement liées à l'enjeu, plus grand, de la sécurité alimentaire.

Pour y répondre, l'Indianocéanie peut compter sur l'implication des autorités malgaches, ont insisté les ministres présents. « *L'agriculture « irrigue » les autres secteurs de l'économie. Il me vient à l'esprit […] les supports infrastructurels. [Sur cet aspect incontournable] les autorités malgaches, en tant que partie prenante et facilitatrice, apporteront tous les accompagnements souhaités et tous les soutiens nécessaires pour la réalisation de ce chantier d'envergure* », a assuré le ministre malgache des Affaires étrangères, Pierrot Rajaonarivelo.

D'ores et déjà, les représentants du secteur privé ont pu évaluer en partie le potentiel de production agricole dans quatre filières identifiées comme prioritaires par la COI : riz, maïs, oignons et grains. Deux visites ont permis à certains participants d'avoir un aperçu de la réalité du monde agricole malgache. La première visite s'est attachée à montrer la petite paysannerie peu productive et précaire dont il convient de renforcer les capacités pour leur sécurité alimentaire. La seconde a illustré le potentiel frappant de la filière rizicole. Le site visité, la plaine rizicole du Marovoay, est le deuxième grenier à riz de Madagascar avec une production annuelle de 430 000 tonnes environ. Le potentiel est là, et plus encore dans la région de Sofia, identifiée pour le projet de la COI, premier grenier à riz de la Grande Ile situé juste au nord du Marovoay.

L'intérêt pour le projet de sécurité alimentaire dans l'Indianocéanie est donc manifeste, notamment du côté des partenaires techniques et financiers qui ont signifié leur soutien. Le Secrétariat général de la COI mettra en place un mécanisme de coordination et de partenariat avec ses principaux partenaires, notamment avec l'Union européenne, le Fonds international de développement agricole (FIDA), l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), la Banque africaine de développement, la Banque mondiale, la Banque européenne d'investissement, l'Agence française de développement, et le Centre technique agricole de l'UE. Optimiste et convaincu des avancées à venir et de la portée du projet, Jean-Claude de l'Estrac a déjà signifié son intention de présenter ce projet pour financement dans le cadre du 11e Fond européen de développement (FED).

Blue Tower, 3ème étage, Rue de l'Institut,
Ebène, Maurice
Tél: (+230) 402 61 00
Fax: (+230) 465 63 03
secretariat@coi-ioc.org
www.coi-ioc.org

Faisant, à la clôture des travaux, l'illustration de l'approche holistique de la COI pour ce projet, le Secrétaire général a rappelé l'appui de l'organisation à travers:

- un engagement actif dans le processus de sortie de crise politique,
- la définition et la conduite de projets connexes, comme le cabotage maritime,
- les actions de plaidoyers pour défendre les intérêts insulaires, notamment au niveau de la région Afrique orientale et australe où des financements pour des projets infrastructurels pourraient être mobilisés en faveur de Madagascar et donc de l'Indianocéanie.

La phase d'activation ne devra pas tarder avec la mise en place prochaine d'un comité de suivi, a annoncé Jean Claude de l'Estrac.

La COI, qui agit comme facilitateur, a relevé le pari de mobiliser les acteurs publics et privés autour du projet de sécurité alimentaire d'Indianocéanie. La variété et la qualité des profils le prouvent : parmi les 175 participants, ont participé aux travaux 3 ministres du gouvernement, le chef de la Région de Boeny, 4 représentants des 3 régions visées par le projet de la Commission de l'océan Indien (Menabe, Vakinankaratra et Sofia), 5 représentants d'organisations internationales et partenaires de développement de la COI, (l'Union européenne, la Banque Mondiale, le FIDA et la CTA…), 8 représentants d'instituts travaillant sur la qualité et les normes alimentaires, 41 hauts fonctionnaires de Madagascar et des Etats membres de la COI, ainsi qu'une centaine de représentants et opérateurs du secteur privé de la région.

Lancement de la plateforme malgache «Femmes, développement durable et sécurité alimentaire»

C'est en présence des ministres de l'Agriculture et du Commerce que la plateforme malgache « Femmes, développement durable et sécurité alimentaire ». (FDDSA) a été lancée ce 27 mars dans le sillage de la réunion des investisseurs sur la sécurité alimentaire à Mahajanga. Les femmes constituent une force productrice que l'Indianocéanie doit mobiliser. Car en effet «*leur contribution est déterminante dans le changement des mentalités et des pratiques qu'implique une démarche durable*», a rappelé le Secrétaire général de la COI, Jean-Claude de l'Estrac.

La plateforme FDDSA nouvellement constituée et présidée par Ambinintsoa Lucie Noasilalaonomenjanahary est déjà invitée à travailler concrètement. En effet, le Secrétaire général de la COI a enjoint les membres de la plateforme à identifier quelques petites exploitations d'agricultrices pour leur fournir l'appui technique et financier nécessaire à l'augmentation de leur production et d'en mesurer les résultats.

L'objectif est de «faire savoir» le potentiel des femmes productrices d'autant que des études de la FAO ont démontré que si les femmes jouissaient du même accès que les hommes au crédit, aux intrants et technologies, la productivité de leurs exploitations augmenterait de 20% à 30%. A Madagascar, où 46% des exploitations agricoles sont détenues par des femmes, le potentiel de productivité à libérer est donc conséquent.

Contacts

Unité communication de la COI: communication@coi-ioc.org
Chargé de mission agriculture de la COI: harijhons.razaka@coi-ioc.org